

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 10973
Numéro SIREN : 562 128 041
Nom ou dénomination : 3 D DONA

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2022 sous le numéro de dépôt 23401

3 D DONA

Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 121 rue de Montpellier – MIN PARIS RUNGIS – 94150 RUNGIS
RCS CRETEIL 562 128 041

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 3 juin,
à 17 heures,

Les associés de la société 3 D DONA, société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros, divisé en 4000 actions de 37,50 euros chacune, dont le siège est situé 121 rue de Montpellier – MIN PARIS RUNGIS – 94150 RUNGIS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Giuseppe DEL GAUDIO, en sa qualité de Président de la société.

Monsieur Didier MARQUES est désigné comme secrétaire.

Le Cabinet HUBERT AMENC AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, représenté par Monsieur Hubert AMENC, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4000 actions sur les 4000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,



- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Distribution d'un dividende aux associés,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Renouvellement du mandat du Président,
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Pouvoirs au porteur.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat de Président de Monsieur Giuseppe DEL GAUDIO arrive à expiration ce jour et décide de le renouveler pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera amenée à statuer sur les comptes, bilan et annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix ayant le droit de prendre part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que les mandats :

- de commissaire aux comptes titulaire de la Société HUBERT AMENC AUDIT,
- de commissaire aux comptes suppléant de la Société A3A EXPERTS,

arrivent à expiration ce jour et décide de les renouveler pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera amenée à statuer sur les comptes, bilan et annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme à l'original,
LE PRESIDENT

